

GUAINVILLE

INFOS

REVUE
SEMESTRIELLE
JANVIER 2015

N° 19



*Réfection de voirie
impasse du Vieux Château*



Nouveau véhicule communal



*ZA du Bois de la Motte
nouveau portail pour la déchetterie*



Nouvelles toitures des préaux

SOMMAIRE


Travaux et acquisition.....	1
Editorial.....	3
Patrimoine de Guainville.....	4
Le bien vivre ensemble.....	5
Tendre vers le zéro pesticide.....	5
CAUE28 - Agglo Pays de Dreux.....	6
CCAS.....	6
Fête du 14 juillet.....	7
Présence verte - Détecteur de fumée.....	7
Ecole - 11 Novembre.....	8
Noël des enfants - Repas des anciens.....	9
Concert à Guainville.....	9
Vie pratique.....	10
Calendrier des manifestations.....	11
Pêche - Regrets - Les frelons.....	12
Séances du Conseil Municipal.....	13 à 18
Forum des Associations.....	19
Ferme de la Source.....	19
Comité des fêtes - Pèlerinage.....	20
Le Vieux Château.....	20

ALFA DIFFUSION
Protection Incendie
 Plans, signalisation,
 extincteurs, RIA,
 désenfumage,
 alarme incendie,
 formation



13, rue du Bourg
 28260 GUAINVILLE
 Tél : 02 37 64 06 74
 alfa.diffusion@wanadoo.fr

Solutions informatiques à domicile
AideMicro
 anciennes
 cassettes
 vers DVD



PC - MAC - Tablette - Smart Phone
 www.aidemicro.net
06.63.04.50.51
02.37.41.65.58
 Le technicien
 M. Zarouk

AUTOVISION
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



SARL DA SILVA
CONTRÔLES



ZA de Neauphlette,
 route de Longnes
 78980 BRÉVAL
 Tél : 01 34 78 04 45

FENÊTRES SUR COUR



FENÊTRES
 PVC
 BOIS
 ALU

David LOUIDAY
 Artisan

FENÊTRES
 VOILETS
 PORTES
 PORTAILS
 STORES

2 ter, Rue de l'Enclos
 28260 GUAINVILLE

Tél./Fax : 02 37 64 08 57
 Port. : 06 09 28 02 62

FERME-AUBERGE
DE LA CÔTE BLANCHE
 27530 Ezy-sur-Eure
 Tél : 02 37 64 73 60



SUR RÉSERVATION
 du vendredi soir au dimanche midi
 (NOUS CONSULTER POUR L'ACCUEIL DES
 GROUPES EN SEMAINE)



Mariages en Calèche, Fêtes et réceptions,
 Poney-Club, Promenades, Randonnées.

Ferme de la Source
 RITOIRE - 28260 GUAINVILLE
 Tél : 02 37 64 02 76 - 06 80 13 07 73
 ferme-source@wanadoo.fr

Sedidrill

Machines
 de forage

ZA du Bois
 de La Motte
 28260 GUAINVILLE




Sedidrill

Tél : 02 32 22 24 40 - Fax : 02 32 22 24 41

SOMAC

ZA du Bois de La Motte
 28260 GUAINVILLE



Conception
 et réalisation
 de matériels
 hydro-mécaniques

Tél : 02 32 07 02 50 - Fax : 02 32 07 02 30

PARIQUIP

ZA du Bois de La Motte
 28260 GUAINVILLE



Matériels
 de forage

Tél : 02 32 07 02 22 - Fax : 02 32 07 02 12

WWW.GNTV.FR
 Achat-Vente-Auto-Moto
 Entretien - Dépannage



02 32 36 75 09
 06 87 39 90 15

27750 LA COUTURE BOUSSEY

DIEGO
 sport

L'univers du football

Z.A. Les Campanules
 78980 NEAUPHLETTE / BRÉVAL
 © 01 30 33 69 44
 www.diegosport.fr

TOUTES IMPRESSIONS

Publicitaires
 Affiches - Flyers - Cartes
 Plaquettes

Administratives
 Têtes de lettre - Carnets
 Liasses - Tampons

Particuliers
 Cartes de visite
 Faire-part
 Brochures

D. GABANOU
 Timbr'Eure

La Croix Prunelle - 27220 St-André-de-l'Eure
 Tél. 02 32 60 32 22 - timbreure@wanadoo.fr



Editorial

Une nouvelle année pointe son nez. L'année 2014 qui vient de s'achever a été placée sous le signe de la morosité suite à une crise qui s'éternise. Les années à venir s'inscrivent, sur le plan budgétaire, dans un cadre de diminution des dotations de l'Etat qui auront une incidence marquée sur les budgets communaux. Aussi devons-nous faire preuve de prudence dans les réalisations à engager.

Malgré cela, les réflexions qui seront menées, et les hiérarchisations qui ne manqueront pas de s'opérer nous permettront, je l'espère, de réaliser des investissements afin d'améliorer notre quotidien.

Pour 2015 seront ainsi lancés l'agrandissement du cimetière : clôture et profilage des allées (report 2014), la mise en place d'un espace cinéraire, la réfection du chemin de Gagneauville avec la mise en place d'un bitume, le lancement du PLU -Plan Local d'Urbanisme-, la toiture de l'Arsenal derrière l'église, les études qui nous permettront d'envisager la finalisation du réseau d'eaux pluviales dans la rue du Bourg et peut-être l'enfouissement des réseaux de ce qui n'a pas été fait... Nous aurons également à nous pencher sur les besoins de notre église. Les idées ne manquent pas mais devront s'étaler dans le temps.

Oublions la morosité et le pessimisme, apprenons à vivre autrement, avec un esprit de solidarité et de citoyenneté accru.

Le Conseil Municipal, les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2015, que nous espérons plus favorable, ainsi qu'une excellente santé à partager avec vos proches et vos amis.

Espérons que nous verrons poindre une lueur d'optimisme et une reprise économique qui ne pourra que favoriser les emplois.

Sachez que nous demeurons à votre écoute, que nous comptons sur vous pour améliorer les petites choses du quotidien.

Que l'année 2015 nous permette d'améliorer notre solidarité, notre citoyenneté, notre tolérance.

Très bonne année à vous !

Votre maire, Jocelyne POUSSARD

GUAINVILLE *INFOS*

BULLETIN BI-ANNUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

distribué gratuitement par la Mairie de Guainville

Tél. 02 37 64 06 13 - Fax : 02 37 64 30 66

E-mail : mairie.guainville@orange.fr

Site Web : www.guainville.net

Directeur de la publication : **Jocelyne POUSSARD**

Directeur de la rédaction : **Nathalie VELIN**

Comité de rédaction :

**Nathalie VELIN, Florence JOUBERT
Emmanuel MARTIN-GBEASSOR**

Mise en page et impression :

**D. GABANOU - Saint-André-de-l'Eure
02 32 60 32 22 - timbreure@wanadoo.fr**

Crédit photos

**Jocelyne POUSSARD - Philippe ROUBY
Francis CHAMBAT - Nathalie VELIN**

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

Patrimoine de Guainville :

Projet : la réfection de l'église car il pleut dans notre église.

Nous devons refaire la toiture et la charpente, remettre de nouvelles grilles de protection devant les vitraux en extérieur afin d'éviter des envois intempestifs de pierres ou de ballons, et refaire le beffroi. Nous ne pouvons plus, pour les mariages faire sonner « à la volée », de peur que tout le beffroi ne vienne à s'écrouler.

Lieu cultuel, lieu de cohésion sociale, depuis plusieurs années, nous organisons des expositions, des concerts autour de ce monument, rassembleur des habitants de Guainville et des communes environnantes.

Il est facile de proposer une destruction de cet édifice : la plus grande église du canton d'Anet pour un tout petit village de 695 âmes !

Un simple permis de démolir, et allez les buldhozer, faites votre travail !

Mais des générations de vieux Guainvillois se sont investis dans cette église : la construction en pierre, les voutes lambrissées, nous ne pouvons pas balayer d'un « revers de manche » tout ce labeur, nous avons l'obligation de souvenir et donc d'entretenir ce bel édifice. Eglise, Mairie Ecole sont les points focaux d'aujourd'hui et d'autrefois de la vie collective de nos villages. Sans leur présence plus de communauté, plus de lien.

Un village sans clocher, c'est une administration locale sans Mairie, c'est un territoire sans identité parce que devenu sans histoire. nous ne pouvons pas le laisser se détériorer plus.

Au XIXe, les riches familles proposaient l'entretien ou payaient certaines réfections : les propriétaires du château de Primart ont ainsi payé l'ensemble des 12 verrières créées par le vitrailliste Duhamel-Marette d'Evreux.

Nous devons trouver des solutions :

Sensibiliser les habitants et les visiteurs :

- une monographie actuellement en préparation devrait paraître début 2015 sur l'église. Elle est en cours de relecture avant de partir sous presse. Son objectif est d'identifier le patrimoine de l'église et de sensibiliser la population à son intérêt.

Valoriser les travaux de restauration du mobilier à entreprendre

- Deux bâtons de charitons (cf exposition sur la peste par Ph.Velin) peuvent faire l'objet d'une réfection gratuite par la société ARC-Nucléart de Grenoble. Il est toutefois nécessaire de remplir le dossier et de le proposer au concours du CNRS.

- Un tableau à côté des fonds baptismaux, endommagé par l'humidité, a besoin d'un nettoyage et d'une réfection de cadre en bois doré. Cette charmante scène représente La Sainte Famille et le petit Saint Jean, sans doute exécutée au début du XIXème d'après « La Vierge à La rose » de Raphaël actuellement conservé au Pardo. Nous allons faire établir des devis pour connaître le coût de sa réfection.

Pour mémoire, le confessionnal et le bureau de la Charité ont été remis en état par l'AFPA de Chartres en mai 2014

Collecter les fonds par appel à la générosité et la solidarité

- Depuis 6 ans une collecte de fonds a déjà été faite avec « la Sauvegarde de l'art Français », nous avons récolté 1500,00€ qui ont été placés.

- Nous allons proposer à l'ensemble des habitants d'acheter une ou plusieurs tuiles, au prix de 5,00€ la tuile, leur nom figurera dans le livre d'or de la mairie.

Parallèlement, nous essayons de monter un dossier afin de passer l'église en classement Monument Historique pour obtenir plus de subventions, aujourd'hui, seul le portail est inscrit.

Il faut savoir que dans le département voisin, l'Eure, les églises comme celle de Vernon possédant plusieurs verrières de Duhamel-Marette, sont automatiquement classées. Mais cela dépend de la politique de chaque DRAC.

Chez nous, le XIX^e ne plaît pas !

Le projet « réfection église » devrait démarrer courant 2015.

Construisons ce projet ensemble, participez en finançant une tuile, ou en achetant la monographie.

Devenons tous acteurs de notre commune.

Le bien vivre ensemble : c'est l'affaire de tous !

La végétation luxuriante : c'est joli chez soi, mais quand cela dépasse sur le domaine public : c'est néfaste.

Les débris jetés n'importe où, la « décharge sauvage » : c'est nuisible.

Les aboiements intempestifs d'un animal : c'est un problème de citoyenneté.

Chacun de nous peut améliorer son entourage, c'est l'affaire de tous si nous voulons bien vivre ensemble et garder un cadre de vie agréable.

A l'heure où on réduit la taille des terrains, si nous ne voulons pas avoir de problème avec son voisin, faisons un petit effort :

- **éviter de faire trop de bruit de jour comme de nuit :**

- Vous voulez faire une fête chez vous : prévenez vos voisins par un petit courrier en indiquant le jour auquel vous la ferez, ils seront plus compréhensifs.
- En hiver comme en été, certains travaux de jardin continuent : tronçonner le bois, faire du feu... Le dimanche à partir de 12H00, c'est le repos dominical. Les bruits et les odeurs doivent s'arrêter.

- **garder un cadre de vie agréable :**

- Couper les branches qui dépassent et tailler vos arbres, vos haies au droit de la limite de propriété donnant sur la voie publique.

Si certaines branches se trouvent à proximité de réseaux (télécoms, électricité) vous devez obligatoirement adresser auparavant une Déclaration d'intention de Commencement de Travaux (DICT) à chacun des exploitants des réseaux présents sur votre chantier.

Le site du guichet unique réseaux-et-canalisation.gouv.fr est accessible aux entreprises comme aux particuliers (pour la rédaction de la déclaration).

- la collecte des déchets se fait tardivement : n'oubliez pas de sortir votre container en fin d'après-midi et de le rentrer dès le passage des bennes : les poubelles ne doivent pas rester en permanence sur la voie publique : plusieurs habitants se sont fait voler leur container en l'ayant oublié sur la voie publique.

- Chaque habitant de Guainville possède un garage pour faire stationner un véhicule.

C'est contraignant d'ouvrir et de fermer son portail, mais laisser son véhicule dehors, sur le trottoir est un geste incivique : nous apprenons à nos enfants à marcher sur le trottoir ou l'accotement, mais quand une ou plusieurs voitures y stationnent ? Comment font-ils ?

Comment font les mamans avec les poussettes ?

Et les trottoirs, accotements, devenues ornières à cause de voitures qu'on ne rentre pas : c'est un coût de réfection de voirie pour l'ensemble de notre collectivité.

Bien vivre ensemble c'est l'affaire de tous !

Tendre vers le zéro pesticide, pourquoi ?

Pour les générations futures, nous devons nous mobiliser : notre planète souffre, c'est une nécessité pour la santé publique et pour l'environnement.

L'utilisation des pesticides, des fongicides, des insecticides, des herbicides est nuisible.

Depuis 1980, l'INSERM recherche les différentes pathologies liées à leurs utilisations.

Nous voyons se développer : des cancers, la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, des effets sur les grossesses et le développement de l'enfant.

En 2016 (c'est demain) nous n'utiliserons plus de produits phytosanitaires, pour les collectivités comme pour le public.

- nous devons protéger notre ressource en eau,
- améliorer la biodiversité,
- nous devons protéger la santé de nos habitants ainsi que celle des employés communaux,
- protéger la santé de nos animaux domestiques,
- nous devons préserver la qualité paysagère de la commune et optimiser le budget d'entretien des espaces publics.

La partie la plus sensible sera le cimetière :

Les cimetières changent, changeons notre regard.

Pas à pas, la nature reprendra ses droits, c'est pourquoi, nous devons abandonner l'aspect minéral du cimetière au profit de ré-engazonnement sur les

graviers des allées, laisser et rajouter des plantations entre les tombes, le long des murs...

Attention des plantes dont les racines ne désolidarisent pas les pierres : sédums, fleurs sauvages...

Et puis, inciter les familles à se réapproprier leur tombe en désherbant à la main si d'aventure une mauvaise herbe arrivait.

Les massifs floraux de la commune ont déjà changé :

- que des vivaces afin de limiter la consommation d'eau,
- paillis (myscanthus broyé) par-dessus afin de limiter l'arrosage et la prolifération des plantes dites spontanées.

Différentes méthodes de désherbages sont à notre « porte » :

- A la main comme dans le temps, avec une binette,
- à la vapeur, cela repousse encore plus vite...
- thermique, nous rajoutons un peu du gaz dans l'air,
- mécanique.

Pour tendre vers le zéro phyto, nous serons obligés de passer par un plan de désherbage

communal progressif et définir un niveau de tolérance.

Tout au long de l'année 2015, beaucoup de communications interviendront : notre regard doit changer, il en va de notre survie.

N.V

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir tient tous les lundis une permanence-conseil dans ses locaux. Les Permanences-conseil du CAUE28 sont thématiques sur l'AUE (Architecture, Urbanisme, Environnement) et sont gratuites pour tous les publics, collectivités, administrations et particuliers.

L'objectif des Permanences-conseil est de fournir à tous les maîtres d'ouvrage publics comme privés, dès l'amont du projet, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et aménagements ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Sur un simple appel téléphonique, le secrétariat du CAUE28 vous proposera un rendez-vous ; afin de bien le préparer, il vous est conseillé de venir avec le maximum de données relatives à votre projet et à sa situation : un extrait de plan cadastral, des photos du terrain et des bâtiments existants, le cahier des charges, le programme, les croquis ou esquisses que vous aurez réalisés vous-même, ou les études en cours... et si nécessaire : le certificat d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (POS ou PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement.

CAUE 28 - 87 rue du Grand Faubourg
28000 Chartres

Tél : 02 37 21 21 31 - Fax : 02 37 21 70 08

www.caue28.org

contact@caue28.org

Heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi : 9h > 13h et 14h > 18h



Bailleurs privés : Favoriser l'emploi par l'accès au logement !

En 2015, l'agglomération du pays de Dreux proposera une garantie sur les risques locatifs.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Vous êtes propriétaire d'un appartement, d'une maison, mais vous ne voulez pas louer car vous avez déjà été confronté à des problèmes de loyers impayés ou de dégradations de votre bien.

La commission développement économique, attractivité du territoire et de la cohésion sociale proposera une garantie des risques locatifs (GRL) courant 2015 à tout bailleur privé qui le souhaitera.

Aujourd'hui, une des préoccupations majeures dans le cadre des politiques publiques est le logement.

Les besoins se multiplient face à l'évolution de notre mode de vie et des situations familiales de plus en plus complexes.

Le locatif privé a un coût supérieur et des exigences croissantes (revenus trois fois supérieurs au loyer, caution...)

C'est pourquoi ce partenariat avec PROCILIA (CIL 1% logement) et APAGL (association pour l'accès aux garanties locatives) a été mis en place.

Condition d'obtention :

- réservé aux jeunes de moins de 30 ans, ou aux salariés en mobilité professionnelle sur son territoire ou aux salariés en mobilité résidentielle se rapprochant de leur lieu de travail au sein d'une commune du territoire de la communauté d'agglomération.

La prise en charge de la prime d'assurance se fera sur présentation de justificatifs et dans la limite de trois années à compter de la date d'effet du 1er contrat d'assurance GRL.

La prime d'assurance sera remboursée par la communauté d'agglomération au propriétaire une fois par an à terme échu sur présentation de justificatif de paiement des primes du contrat d'assurance GRL.

Pour toute information et montage de dossier, vous pouvez contacter :

Maison de l'Habitat

Aurélie KERDUDOU

6 rue des Embuches 28100 DREUX

Tél. : 02 37 38 55 21

Courriel : a.kerdudou@maison-habitat-dreux.fr

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à votre disposition si vous avez besoin de renseignements, d'aide, notamment pour monter des dossiers, obtenir les coordonnées de différentes administrations...

Les membres du CCAS ont signé une charte de confidentialité. Les personnes qui seront amenées à le consulter sont assurées de l'anonymat et de la totale discrétion de ses membres.

Présidente : Poussard Jocelyne 06 17 24 27 47

Vice-Président : Rouby Philippe 07 62 59 10 69

Membres :

Velin Nathalie 06 18 87 34 20

Joubert Florence 06 45 62 73 39

Bodin Sonia 02 37 64 03 67

Michaud Gérard 02 37 64 06 47

Sevileanu Jean Michel 06 60 93 10 71

Martin-Gbeassor Emmanuel 06 50 64 75 58

Pétillon Sylvie 02 37 64 06 47

Fête du 14 juillet



Vision très haute de Guainville



Vision plus rapprochée de Guainville

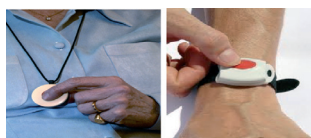
Baptême de l'air en ULM

Lors de la fête du village du 13 juillet j'ai eu l'honneur de recevoir le plus gros prix de la loterie, qui est un baptême de l'air en ULM. Je m'y suis donc rendu le 16.08.2014, il faisait beau. J'ai été accueilli par Monsieur Gérard BARBIER, qui m'a expliqué les consignes de sécurité et la tenue que je devais porter (gants, casque et oreillette). Se repérer depuis les airs n'est pas une chose facile et encore moins habituelle. Nous avons donc survolé la région, nous sommes descendus vers le château d'Anet, puis Guainville (voir photos). Malheureusement 20 minutes c'est à peine le temps d'oublier son appréhension... Je tiens à remercier Winny NIELSEN et Francis CHAMBAT qui m'ont offert ce prix, et bien sûr la municipalité de Guainville.

A. LEVASSEUR

Vivre chez soi en toute sécurité, c'est possible avec la téléassistance Présence Verte.

Présence Verte, comment ça marche ?



1- Appel :

D'une simple pression sur le bouton du déclencheur (pendentif ou bracelet) votre appel est envoyé à notre centrale d'écoute qui fonctionne 24H sur 24 et 7 jours sur 7.



2- Dialogue :

L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.



3- Intervention et secours :

Présence verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 02 37 30 45 45

Adresse : Présence Verte Eure et Loir

5 rue Chanzy 28037 CHARTRES Cédex

Site internet : www.presenceverte.fr

Courriel : pv28@presenceverte.fr



Loi détecteur de fumée obligatoire en 2015 (Loi Morange)

La loi Morange relative à l'installation d'au moins un détecteur de fumée dans chaque logement précise les conditions auxquelles doivent répondre ces appareils.

Tout foyer français devra ainsi avoir installé au minimum un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015.

Les exigences concernant les caractéristiques du détecteur de fumée obligatoire sont régies par la norme EN 14604 qui impose les conditions suivantes:

- Emettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB(A) à 3 mètres
- Une durée de vie des piles de 1 an minimum
- Etre équipé d'un bouton de test permettant de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil
- Présenter un indicateur de piles faibles
- Fournir un certain nombre d'indications tel que le nom et adresse du fabricant, norme de référence, date de fabrication ou numéro de lot, type de batterie recommandée ainsi que divers instructions pour l'utilisateur.

Du côté des Ecoles

L'année 2014-2015 est d'ores et déjà bien commencée. Changement notable cette année, la réforme des rythmes scolaires étant passée par là, nos enfants vont à l'école 4.5 j et ont classe le mercredi matin.

162 enfants sont scolarisés dans nos trois communes.

Gilles, les classes de maternelle

PS-MS : 26 élèves avec Anne-Laure HEILY

Directrice

MS-GS : 26 élèves avec Fatine FAKIR

Guainville : 4 classes

CP : 19 élèves avec Hélène LECLERC

GS-CE1 : 22 élèves avec Nadine LEGAL

Directrice

CE1-CE2 : 24 élèves avec Marilyne LETELLIER

CM1 : 21 élèves avec Carine SOUCHI

Le Mesnil-Simon : 1 classe

CM 2 : 23 élèves avec Guillaume LENEL

Directeur

La durée quotidienne est réduite de 45 minutes et des activités sont mises en place à Guainville de 15 h 45 à 16 h 30. Pour les autres enfants, ils sont soit dans le bus, soit dans l'attente du passage du bus. Nous rappelons que la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux avait demandé que les enfants soient conduits sur le lieu du Périscolaire qui se situe à Guainville. Ce temps est géré par la Communauté d'Agglomération.

Les enfants inscrits aux Nouveaux temps d'activité péri-éducatifs sont, selon les jours, entre 30 et 40. Les activités portent aussi bien sur de l'activité manuelle, des jeux collectifs, individuels, des jeux de société... Ces activités ne demandent qu'à se développer mais sont

contraintes par le temps et les intervenants. A nous de rechercher des idées et pourquoi pas, des propositions de bénévolats pour la réalisation de certains ateliers.

La classe de CE 1 - CE 2 de Mme LETELLIER partira en classe de neige aux Contamines-Montjoie du 12 au 23 janvier 2015. Cette classe transplantée est rendue possible par la disponibilité de l'enseignante qui s'investit largement dans ce projet destiné à faire connaître la montagne avec ses activités de glisse mais également son environnement faune et flore, la vie des montagnards... Le coût d'un séjour s'élève à 888.61 €. Le Conseil Général d'Eure et Loir verse une participation de 72 €, le solde étant pris en charge par les communes de résidence à hauteur de 408.30 € et des familles pour 408.31€. Nous souhaitons un bon séjour à nos enfants.

La classe de CM2 a un projet cinéma et assiste, au cours de l'année scolaire, à la diffusion de trois films. La première sortie a eu lieu le 9 décembre dernier. Les élèves bénéficieront également d'une séance de Sécurité Routière avec la mise en place d'un plateau de circulation au printemps.

Les classes de Maternelle de Gilles participeront aux ateliers des Rencontres en Chantant dont le spectacle final se déroulera en mars 2015 à Anet. Mais auparavant, les enfants apprendront les chants et s'entraîneront tout au long de l'année. Bon courage à nos petits chanteurs en herbe.

Les projets des autres classes ne sont pas encore suffisamment développés à ce jour mais ne doutons pas que les idées foisonnent pour agrémenter les apprentissages et ouvrir l'esprit de nos jeunes à la culture.

Commémoration du 11 Novembre

Une matinée ensoleillée en novembre pour cette commémoration.

Faute de devis, la mairie n'a pas eu le temps de faire graver le nom oublié : Théroulde, découvert lors de l'exposition sur le centenaire de 14-18, ce n'est que partie remise.

Au programme : dépôt de gerbe par un adjoint, lecture des noms par un conseiller et un Ancien, et la présence des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Anet autour du monument aux Morts officialise le devoir de mémoire.

Le seul regret que nous pouvons avoir est de n'être pas entourés par les enfants des écoles de Guainville : resserrons les liens intergénérationnels dans ces moments forts.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été proposé à la salle polyvalente D.Bergin.



NOËL DES ENFANTS

Samedi 13 décembre, les enfants de 0 à 5 ans étaient conviés par le Père Noël à un après-midi récréatif. Dès 15 h, les enfants sont arrivés avec les parents pour profiter d'un spectacle féérique : conte musical russe, harpe et marionnettes. Dès la fin du spectacle, nos jeunes invités attendaient avec impatience le Père Noël, qui fit une entrée remarquée et très



entourée. Le Père Noël, fatigué d'une longue marche, s'est assis pour distribuer les 40 cadeaux qui étaient sous le sapin. Enfin, l'après-midi s'est terminé autour d'un goûter apprécié, tant par les enfants que par les grands. Tout le monde, heureux, a dit : « au revoir, Père Noël, à l'année prochaine. » Merci à tous de votre présence pour le plus grand bonheur des petits.

Repas des Anciens

Dimanche 14 décembre à midi, la municipalité recevait ses anciens –âgés de plus de 65 ans– pour le repas de fin d'année. Cette année, 24 personnes ont répondu favorablement à notre invitation et nous les en remercions vivement. Les doyens de cette journée étaient : Mme Emilienne RIOTTE et M. Pierre ROUSSELO. Bravo à vous deux ! Les personnes trop âgées ou ne pouvant venir, se sont vues remettre un colis, qui a été distribué le matin. 17 habitants ont ainsi reçu la visite de conseillers municipaux. Les personnes présentes –heureuses de se retrouver et pouvoir ainsi échanger avec les autres habitants– ont pu profiter d'une table très joliment décorée par Sandra ZACK-BOUKACH et n'ont pas tari d'éloges à son égard. Un grand merci Sandra. Enfin, le repas était excellent et nous ne pouvons que regretter le petit nombre de présents. C'est un moment de convivialité important. Venez en profiter l'an prochain.



Concert de l'harmonie de Juziers à l'église de Guainville

Pour clôturer la saison estivale de Guainville, une centaine de personnes se sont retrouvées dans l'église afin d'y écouter un concert. Le 27 septembre dernier, nous avons reçu l'harmonie de Juziers avec plus d'une trentaine de musiciens.

Au programme : du classique et surtout de la cornemuse sous la direction de Guillaume Le Gall.

Il faut savoir qu'une habitante de Guainville joue dans cet orchestre.

Grâce à nos deux retraités de la Couarde : Claude Trihoire et Michel Colin, l'éclairage dans l'église était parfait.

Prochain concert en avril 2015 pour démarrer la saison estivale.

Vie pratique

Un peu de civisme

En ces temps un peu perturbés où chacun veut avoir une belle commune mais ne se sent pas concerné par les quelques contraintes nécessaires pour y parvenir.

C'est ainsi que fleurissent à nouveau les dépôts sauvages de toutes sortes, sur les bords des routes mais aussi sur les propriétés privées. Nous vous rappelons que des déchetteries sont ouvertes sur le territoire et qu'il n'est pas difficile de porter nos déchets, qu'il s'agisse des déchets verts, d'encombrants, de gravats, de les livrer aux endroits ad hoc. En effet, avant d'effectuer ces dépôts sauvages, les éléments sont chargés dans des remorques ou des voitures et il n'est pas plus compliqué de les livrer dans les déchetteries plutôt que de les balancer dans la nature, ce qui crée des nuisances et des points noirs pour l'ensemble de la population.

Nous constatons également des dégradations : cadenas forcés... , ce qui entraîne des dépenses supplémentaires pour la collectivité et ne relève pas d'un respect de la population de notre commune.

Tout n'est pas un dû dans ce monde et si chacun y met du sien, respecte l'autre, nous ne pourrions que mieux vivre dans un environnement plus sympathique. Aussi, émets-je le vœu, en ce début d'année que chacun prenne la mesure d'un bien vivre dans le respect de chacun. Je vous remercie de votre compréhension.

Jocelyne Poussard

APPEL aux habitants de Guainville

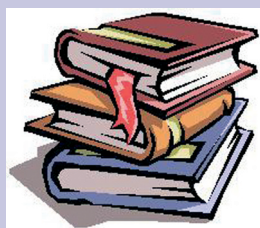
Le 8 mai 2015 une exposition sur les lieux de mémoire de Guainville est prévue.

Personne importante blessée et venue se réfugier sur Guainville, certaines tombes particulières de notre cimetière...

Je recherche tout document, objet concernant cette époque.

Contact : Nathalie Velin, 0618873420.

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque municipale est ouverte au public toute l'année les premier et troisième samedi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

Pour les scolaires, tous les jeudis, de 13h30 à 15h30.

ETAT-CIVIL

Naissances

Mattéo LEBORRE - 8 août 2014

Nalia EVERARD - 23 août 2014

Luigi CORDANI - 30 août 2014

Lily-Rose DAVID - 10 octobre 2014

Décès

Jacques VERHOEYE - 29 août 2013

Gilles VAUCOULEUR - 16 juin 2014

Emile GLANARD - 6 août 2014

Gilbert POUSSARD - 17 novembre 2014

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leur anniversaire et avant le dernier jour du troisième mois suivant.

L'attestation de recensement remise en mairie est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique avant l'âge de 18 ans.

Merci de vous présenter en mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille de vos parents.

RIVIERES ET COURS D'EAU

En cette période hivernale réapparaissent les risques d'inondations accrues du fait d'un manque d'entretien des rives du Radon et du cours d'eau. Nous rappelons que l'entretien des cours d'eau est à la charge des propriétaires riverains sur la longueur de la propriété jusqu'au milieu du lit. Il a pu être constaté un manque d'entretien flagrant avec l'apparition de gênes pour l'écoulement de l'eau, des rétrécissements du lit... Aussi, nous comptons sur chacun pour procéder à un curage et faucardage du Radon dans la partie qui lui incombe. Nous restons à votre disposition pour étudier la meilleure façon de réalisation. N'hésitez pas à nous contacter. A défaut d'entretien, nous nous précisons que la collectivité pourrait être amenée à faire effectuer les travaux à la charge des riverains.

Petites annonces

J'ai 16 ans, je suis étudiante en 1^{ère}S et vous propose mes services pour baby-sitting et aide aux devoirs de mathématiques.

Contact : Pauline Schaal 02/37/64/06/98.

Assistante Maternelle :

Nounou agréée, cherche petit bout à s'occuper pendant que maman et papa partent travailler.

Disponible à compter de septembre 2015.

Contact : 06/42/11/36/47

La Ferme de la Source

propose des stages

pendant les vacances scolaires :

février, Pâques, juillet 2015

Contact : ferme-source@wanadoo.fr

Calendrier des manifestations à venir :

21 mars 2015 : marché de printemps à la salle polyvalente D. Bergin. 10H00-17H00 Comité des fêtes

18 avril 2015 : concert dans l'église Saint Pierre de Guainville 20H30, sur réservation, prix des places 15,00€, gratuit pour les enfants au profit de la restauration de l'église. Harpe - passion baroque avec Sylvain Blassel et Violoncelle « les musiciens du Louvre ».

19 avril 2015 : journée de l'attelage, Ferme de la Source. Promenades et initiations.

19 avril 2015 : ouverture du Vieux Château

1^{er} mai 2015 : randonnées à poney et à cheval, Ferme de la Source

08 mai 2015 : commémoration à 10H00 devant le monument aux morts, suivi du verre de l'amitié à la salle D. Bergin.

08-09-10 mai 2015 : exposition salle D. Bergin : retour de camps 39-45 à Guainville et lieux de mémoire : François d'Astier de la Vigerie, locataire du Vieux Château.

17 mai 2015 : 50 ans de pèlerinage : d'Anet à la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle. Pique-nique tiré du sac au Vieux Château vers 12H30, messe à la chapelle à 15H30 en présence de Monseigneur Pansard évêques de Chartres.

6 juin 2015 : Jeux, randonnées, attelages, sortie nocturne à poney et à cheval
Ferme de la Source

06 juin 2015 : fête des jardins du Vieux Château. 10H00-17H00

07 juin 2015 : fête de la peinture et de la sculpture au Vieux Château, 10H00-17H00

26 juin 2015 : messe de la fête Dieu : sortie des bannières et bénédiction des maisons de la place.

13 juillet 2015 : fête du 14 juillet, dîner et bal à la salle D. Bergin.



Saison de pêche 2014

La saison de pêche est terminée, la fréquentation de l'étang est identique aux années précédentes. Monsieur Kociuba, le nouveau garde pêche a pris ses fonctions en début d'année. Un ré-empoissonnement est envisagé pour la saison à venir.

REGRETS

Notre ancien Maire, Emile GLANARD est décédé le 6 août dernier. Elu au Conseil Municipal en 1959, il est resté au service de la commune jusqu'en 1983. Il a exercé ses fonctions de Maire de 1963 à 1977. Ces dernières années, il s'était retiré dans une commune voisine, tout en conservant des attaches très fortes à Guainville où il a passé une très grande partie de sa vie dans sa ferme. Il repose dans le cimetière communal.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Le doyen de notre commune, Gilbert POUSSARD, nous a quittés le 17 novembre dernier à l'aube de ses 96 ans. Très connu à Guainville, il a passé toute sa vie dans sa ferme même si ces dernières années, il s'était rapproché de sa fille en raison de son âge avancé.

Il repose maintenant auprès de son épouse dans le cimetière communal.

Toutes nos condoléances à sa famille.

LES FRELONS



Nous sommes dans la région la plus touchée, l'Aquitaine, et tout le sud de la France, mais aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en s'empirant d'année en année jusqu'en Belgique et Hollande.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des

tas de feuilles, dans des trous de murs, etc ... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir.

En disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids: 1 reine = 2 000 à 3 000 individus

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse; puis verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles), et de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi février à la fin avril. Après cette date les futures reines auront commencé à se reproduire.

Merci de votre lecture et à vos pièges ! L'an passé avec 1 seul piège a DAX (40)..... 72 frelons ont été éliminés

FAITES SUIVRE A UN MAXIMUM DE PERSONNES A LA CAMPAGNE COMME A LA VILLE

LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 MAI 2014

Convocation : 6 mai 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le
15 mai, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement
convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de Mme Jocelyne
Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P.
Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, G.
Guerbois, V. Varin, D. Cornuejols,
D. Godard, M. Barathon, B. Lebre-
ton, F. Joubert, E. Martin-Gbeassor,
Y. Leipert

Absents excusés : F. Colin-Man-
derscheid (pouvoir à Mme Pous-
sard)

Secrétaire de séance : P. Rouby

En début de séance, M. Schaal tient
à informer le Conseil d'une erreur
lors de son intervention au cours de
la dernière réunion concernant l'at-
tribution des nouveaux conteneurs
d'ordures ménagères aux résiden-
ces secondaires. Les habitants de-
vront prendre rendez-vous auprès
de la communauté d'agglomération
afin de les obtenir.

Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs

Madame le Maire expose au con-
seil qu'il convient de désigner la
liste de douze contribuables pour
la désignation des six commissaires
titulaires et de douze contribuables
pour la désignation des six commis-
saires suppléants en tant que mem-
bres de la commission communale
des impôts directs. Ceux-ci seront
ensuite choisis par la direction gé-
nérale des finances publiques.
Après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal propose de désigner :

		Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
1	Hors commune	Raoult Monique	Chambat Francis
2	Prop. Bois	Bouchery Eric	Bouchery Georges
3	TH	Saint-Etienne Michel	Galic Alexandre
4	TH	Bizier Carine	Letel Pascale
5	TH	Mayeur Denis	Mège Catherine
6	TFB	Bodin Sonia	Armengod Emile
7	TFB	Lecomte Maris-Claude	Charpentier Jacques
8	TFB	Onteniente-Nielsen Laurent	Guéguin Bruno
9	TFNB	Glanard Philippe	Laly Marcelle
10	TFNB	Boulland Patrice	Laporte Gilbert
11	TFNB	Bergin Edith	Verhoeve Franck
12	CFE	Louiday David	Gacongne Christophe

Etude de devis

1 - Repas du 14 juillet

Mme Poussard informe le conseil
que des demandes de prix ont été

formulées avec un plat de rôtisserie.
Quatre devis ont été reçus :
- M. Gloux pour un montant de
14,40 € TTC par personne
- SARL Lagusta pour un montant

de 13,10 € TTC par personne
- SNC La Bucaille pour un montant
de 17,00 € TTC par personne
- Buchelay Traiteur pour un
montant entre 9,50 € et 11,50 €
TTC par personne

Après étude de ces devis, le Conseil
Municipal décide de fixer à 20 € le
montant maximum par personne
du repas, incluant les prestations
du traiteur mais aussi l'apéritif, les
boissons et le café.

La commission loisirs va étudier de
plus près les devis et fera une pro-
position.

D'autre part, à l'unanimité des pré-
sents, le Conseil Municipal décide
de modifier comme suit les tarifs du
repas du 14 juillet :

Enfants jusqu'à 12 ans	gratuité
Habitants de la commune	4,00 €
Hors commune	15,00 €

2 - 1er lot tombola

Dans le cadre des festivités du 14
juillet, le Conseil Municipal accep-
te à l'unanimité la proposition de la
société ULM 27.com, comme pre-
mier lot de la loterie, consistant en
un baptême de l'air en ULM, pour
un montant TTC de 150 €

Modification horaires éclairage public

Madame Poussard rappelle au con-
seil que selon les horaires actuels
d'éclairage public, les lampadaires
de la commune restent allumés le
vendredi et le samedi toute la nuit.
Dans le but de réaliser des écono-
mies d'énergie et de répondre aux
exigences du développement dura-
ble, elle propose une extinction de
tous les points d'éclairage public de
la commune, tous les jours, entre 23
heures et 5 heures, à l'exception de

Suite de la réunion du 15 mai 2014

la salle des fêtes dont les extérieurs resteront allumés le vendredi et le samedi sans interruption.

A la majorité de 9 voix, le Conseil Municipal décide de faire un essai d'un an et d'établir un bilan de ces nouvelles modalités d'éclairage.

Adhésions diverses

Le Conseil Général annonce la création d'une centrale d'achat commune aux départements d'Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret ouverte à l'ensemble des communes. Celle-ci, moyennant une cotisation annuelle de 50 €, pourrait permettre une économie sur l'achat de fournitures diverses.

Le Conseil Municipal n'est pas intéressé dans l'immédiat par cette offre.

La communauté d'agglomération du pays de Dreux souhaite lancer une centrale d'achats du même type et demande aux communes intéressées de se manifester. Le Conseil estime qu'il peut être bon de se renseigner, le service proposé apportant peut être plus de proximité.

Libéralités

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de procéder à l'encaissement d'un chèque d'un montant de 20,00 €, à titre de libéralités.

Bureau de vote élections européennes

Un point est fait sur la tenue du bureau de vote le dimanche 25 mai prochain à l'occasion des élections européennes.

Lecture de courriers

Région Centre – Un appel à projet est lancé dans le cadre de l'agenda 21. Une étude pourra être menée à ce sujet.

Informations diverses

Le conseil communautaire de la communauté d'agglomération du pays de Dreux s'est réuni le 12 mai dernier. Mme Poussard donne lecture des différentes commissions et des membres qui les composent. La liste des vice-présidents ainsi que leurs délégations sera reprise dans la prochaine édition du Guainville Infos.

Lors de cette réunion, afin de garantir l'équité sur l'ensemble du territoire, il a été délibéré sur la participation financière des usagers à la création de branchements nouveaux dans le cadre de l'assainissement. La partie de branchement réalisée sur le domaine public est à la charge des usagers. Le service eau & assainissement coordonne les travaux. Le prix moyen s'élève à 3700 €. L'usager prend en charge les coûts réels, selon le bordereau de prix.

La commune de Neauphlette va procéder à des travaux de réfection de voirie sur la route entre Bréval et la Couarde. Celle-ci sera fermée pendant trois mois.

Le plan de prévention du risque inondation, concernant en partie la commune, a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 14 avril dernier. Celui-ci a été annexé au plan d'occupation des sols et est consultable.

La nuit des musées aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 mai prochains avec une exposition sur la première guerre mondiale à l'église. M. Duro va procéder à l'élagage des chemins ruraux. Le tarif est de 68 € HT de l'heure. Une quarantaine d'heures seront nécessaires.

Le 22 mai, une réunion publique est organisée par le SIRP concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le 7 mai dernier, un expert est venu visiter les logements sociaux suite à la déclaration de sinistre faite par la commune au titre de l'assurance dommages-ouvrage.

Les travaux de changement de ca-

nalisations d'eau potable à Ritoire sont terminés. La réception de chantier a été faite.

Tour de table

Mme Velin annonce la tenue d'un concours de photos dans le cadre des journées du patrimoine. Le règlement sera publié sur le site internet de la commune. Tous les habitants peuvent y participer.

A l'occasion de la nuit des musées, l'église sera ouverte le samedi 17 mai de 10 heures à 23 heures et le dimanche 18 mai de 10 heures à 17 heures.

M. Schaal demande quand doit paraître le prochain Guainville Infos. Les derniers articles ont été écrits et vont être envoyés chez l'infographiste.

M. Leipert signale des trous sur le chemin de Gagneauville. Ils seront rebouchés à l'occasion de la prochaine livraison de grave calcaire. Mme Barathon signale des vols dans la zone d'activités et souhaiterait des patrouilles de gendarmerie plus fréquentes.

Mme Joubert a assisté à une réunion du SICA où les membres du bureau des 24 communes ont été désignés. M. Pecquenard a été élu président, MM Duval, Brault et Depondt ont été élus vice-présidents. Le projet de repas des voisins prend forme. Il doit être validé pour pouvoir être diffusé rapidement.

M. Rouby signale des éclats de peinture à différents endroits de la salle des fêtes. Des retouches sont à refaire. Il aimerait qu'un courrier soit adressé aux propriétaires qui disposent des pierres devant chez eux pour empêcher le passage des véhicules afin de leur demander de les retirer. En effet, en cas d'accident, c'est la responsabilité de la commune qui serait engagée. Un article sera fait à ce sujet dans le bulletin.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h45.

Les conseillers présents ont signé.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20 JUIN 2014

Convocation : 12 juin 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le
20 juin, à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Nathalie Velin, premier adjoint au Maire.
Présents : N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, G. Guerbois, D. Cornuejols, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, E. Martin-Gbeassor, Y. Leipert

Absents excusés : J. Poussard (pouvoir à Mme Velin), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Joubert), V. Varin (pouvoir à M. Schaal)
Secrétaire de séance : P. Rouby

Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Mme Velin rappelle au Conseil

qu'en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 28 septembre prochain, la commune doit élire à bulletin secret trois délégués titulaires qui participeront au vote et trois délégués suppléants qui les remplaceront en cas d'indisponibilité.

Mmes Poussard et Velin ainsi que M. Rouby ont déposé leur candidature en tant que délégués titulaires. Il est procédé au vote à l'issue duquel ils sont élus à l'unanimité des voix.

MM Schaal, Raoult et Lebreton sont candidats en tant que délégués suppléants. Il est procédé au vote à l'issue duquel ils sont élus à l'unanimité des voix.

Proposition de motion contre le projet de redécoupage territorial

Le conseil a pris connaissance du projet de loi du 18 juin dernier réduisant le nombre de régions de 22 à 14. Ce projet propose entre autres le regroupement de la région Centre avec le Limousin et Poitou-Charentes.

L'association des maires d'Eure-et-Loir a fait parvenir à l'ensemble des communes du département un projet de motion pour s'élever contre ce redécoupage. En effet, ce projet ne correspond à aucune réalité historique, géographique ou économique. Cette région serait la plus étendue de France et l'une des plus pauvres. D'autre part, la distance d'un bout à l'autre de la région serait de plus de 600 kms, soit plus de la moitié de la longueur de la France.

Le conseil municipal, qui souhaite un renforcement de la coopération avec l'Île de France mais sans intégration à cette région en raison notamment des risques d'augmentation de la fiscalité, s'oppose fermement à ce projet de regroupement Centre-Limousin-Poitou-Charentes et souhaite la possibilité d'un rapprochement avec les départements voisins afin de permettre la création d'une région Centre Val de Loire. Il autorise Mme le Maire à adresser cette motion à M. le Préfet d'Eure-et-Loir.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h30.

Les conseillers présents ont signé

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 SEPT. 2014

Convocation : 18 septembre 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le
25 septembre à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, Y. Leipert, V. Varin, G. Guerbois, F. Colin-Manderscheid
Absents excusés : N. Velin (pouvoir à Mme Poussard), D. Cornuejols (pouvoir à Mme Joubert), E. Martin-Gbeassor (pouvoir à M. Rouby)
Secrétaire de séance : P. Rouby

Modification des statuts Communauté d'agglomération du pays de Dreux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents la modification suivante des statuts de la communauté d'agglomération du pays de Dreux :

- élaboration et mise en œuvre de la politique touristique du territoire,
- accueil et information des touristes,
- promotion touristique,
- coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local,
- Etude, animation et exploitation des installations touristiques et de loisirs.
- Extension de la compétence aménagement numérique à la commune d'Ormoy.

Demande FDAIC complémentaire

Une demande va être déposée pour la réfection du chemin de Gagneauville.

Etude de devis

- renouvellement ordinateur mairie
A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de la société Promosoft Informatique pour un montant HT de 1803,85 € et la proposition de la société Segilog pour le transfert des données pour un montant HT de 195,00 €
- acquisition stores, salle de classe de la mairie
A l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de la société Fenêtres sur Cour pour un montant HT de 580,00 €.
- fourniture et pose portail et clôture - zone d'activité du Bois de la Motte
A l'unanimité, le Conseil retient la proposition de M. Avril pour un montant de 5215,00 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe comme suit les subventions allouées en 2014

Comité des Fêtes Anet (patinoire).....	500,00 €
Centre de secours d'Anet.....	75,00 €
Association des jeunes sapeurs pompiers d'Anet.....	75,00 €
FNACA.....	50,00 €
Association donneurs de sang.....	25,00 €
APADVOR.....	25,00 €
Ligue contre le cancer.....	25,00 €
Association française contre la myopathie.....	25,00 €
Association contre la sclérose en plaques- NAFSEP.....	25,00 €
Association des paralysés de France.....	25,00 €
Association vaincre la mucoviscidose.....	25,00 €
Association pour la vie des aplasiques et des leucémiques.....	35,00 €
Croix-Rouge française.....	25,00 €
Secours populaire.....	25,00 €
Banque alimentaire.....	23,00 €
Bon'Eure de vivre.....	25,00 €
La Prévention Routière.....	25,00 €
Association sportive intercommunale.....	450,00 €
Comité des Fêtes.....	450,00 €
Le Chertemps.....	125,00 €
Amis du cinéaste Jean Delannoy.....	200,00 €

Règlement intérieur du Conseil Municipal

Mme Poussard donne lecture du projet de règlement intérieur du Conseil Municipal. Celui-ci est approuvé à la majorité de 14 voix. Celui-ci sera affiché en mairie et sur le site internet de la commune.

Groupement de commandes papier et fournitures administratives

La communauté d'agglomération propose aux communes de constituer un groupement de commandes entre l'Agglomération et les communes intéressées pour la fourniture de papier et de matériel de bureau. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas se joindre à ce projet pour le moment.

Participation financière au fonds d'aide aux jeunes

Le Conseil Général sollicite une aide financière au titre du fonds d'aide aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Participation financière au FSL Logement

A l'unanimité, le Conseil Municipal, en tant que bailleur social, décide de participer au fonds de solidarité pour le logement, fonds placé sous la responsabilité des départements.

La participation ayant été fixée à 3€ par logement, la commune disposant de trois logements sociaux, son montant s'élève donc à 9 € pour l'année 2014.

Encaissement de chèque

A l'unanimité, le Conseil décide de procéder à l'encaissement d'un chèque de 492 € émis par l'assurance Groupama au titre du remplacement d'un vitrage dans la salle des fêtes.

Route communale de Beau Tertre

M.Shaal informe le Conseil que la commission des chemins s'est rendue début septembre route de Beau

Tertre sur une propriété. Après les opérations d'élagage de l'été dernier, les propriétaires ont constaté que des arbres leur appartenant avaient été coupés. Ils demandent que les excavations soient sécurisées et qu'une clôture soit installée sur le côté gauche de la route venant de Guainville.

La commission des chemins n'a pas jugé le risque majeur et estime qu'une demande de clôture est exagérée. Elle propose l'installation d'un panneau «rives dangereuses» à l'entrée et à la sortie du bois.

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité.

Attribution de terrain zone d'activités

Mme Poussard informe le Conseil que deux candidatures ont été déposées pour l'attribution du dernier terrain disponible dans la zone d'activités, d'une superficie de 2500 m². Elle rappelle que ce terrain sera vendu pour 1,00 € symbolique comme cela a été le cas pour les autres, la valeur réelle étant de 8,00 € le m².

A la majorité de 13 voix, le Conseil décide d'attribuer ce terrain à M. Anquetil, sous réserve d'une construction rapide.

Informations diverses

Livraison bancs & tables

Le maire rappelle que la commune met à la disposition des habitants qui en font la demande des bancs et des tables gratuitement, ceux-ci venant les chercher en mairie.

Une personne ayant demandé que ces plateaux soient livrés à son domicile, elle sollicite l'avis du Conseil.

Celui-ci décide, à la majorité de 14 voix, d'appliquer un forfait de 60€ en cas de livraison des bancs et tables au domicile des habitants, sachant que cette procédure devra rester exceptionnelle. La livraison se fera gracieusement en cas de manifestation en faveur de la cohésion sociale comme le repas des voisins.

Désignation correspondant sécurité routière

A la demande de la préfecture, la commune doit désigner un correspondant sécurité routière. M. Leipert se porte candidat et est désigné.

Suite de la réunion du 25 septembre 2014

Lecture de courriers

Mairie de Villiers-en-Désœuvre : proposition de limiter le tonnage des camions empruntant les RD 301 et 301.6 en interdisant le passage aux véhicules de plus de 3.5 tonnes par le biais de panneaux de limitation avec une indication « sauf riverains et transports publics ».

Le conseil ne s'oppose pas à ce projet mais il faudra penser à autoriser les livraisons en ajoutant sur les panneaux «sauf desserte locale». La demande sera transmise pour étude au Conseil Général.

Mairie de Ezy-sur-Eure : demande de participation financière pour le forum prévention prévu en 2015. Le Conseil répond que pour ce genre de projet, la communauté d'agglomération semble plus à même de participer que la commune.

M. Laporte : demande que l'entretien de la source qui coule le long du chemin rural n°8 soit pris en charge par la commune.

Conseil Général : présentation du 3ème appel à projet les Euréliales. Mme Poussard informe le Conseil que ce projet visant à maintenir les

personnes âgées à domicile concerne les villes de taille plus importante que Guainville compte tenu de la nécessité d'avoir des services à proximité : médecins, pharmacie...

Tour de table

M. Leipert a assisté à une réunion de la commission des rivières et plans d'eau de la communauté d'agglomération. Une présentation des syndicats de l'Avre et de la Blaise a eu lieu. Ces syndicats seront amenés à disparaître et cette commission va prendre également la compétence de tous les étangs et rivières du territoire.

M. Schaal demande quand aura lieu l'ouverture des plis des candidatures pour les travaux de rénovation des préaux. Celle-ci aura lieu le 22 octobre prochain et une réunion de conseil municipal suivra.

Mme Joubert fait savoir que des habitants se plaignent de la vitesse trop élevée des voitures dans la rue du Bourg, entre les deux dos d'âne et aimeraient savoir si une pose de radar pédagogique pouvait être envisagée ou alors des contrôles de gendarmerie. La commission des chemins sera saisie de cette demande.

Mme Barathon informe le Conseil

que le règlement intérieur de l'assainissement collectif sera voté le 29 septembre prochain par la communauté d'agglomération et que l'assainissement non collectif fera l'objet des prochains débats.

Mme Colin-Manderscheid demande où en est le projet de fête des voisins dans la rue du Bourg. Celui-ci est reporté.

Mme Godard signale que le passage piéton devant la mairie n'est plus respecté depuis que des pavés ont remplacé les bandes blanches.

M. Raoult a assisté à une réunion de la commission d'urbanisme au sein de la communauté d'agglomération. Un questionnaire va être distribué aux communes. La commission urbanisme du conseil municipal devrait se réunir pour en discuter. La date est fixée au 16 octobre prochain.

M. Rouby demande qu'une commission cimetière soit prévue pour préparer le procès-verbal qui sera soumis au conseil municipal.

Mme Poussard a assisté à une réunion sur « le maire et ses pouvoirs de police ». Un maire peut dans certains cas dresser un procès-verbal et l'adresser au procureur.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 4 NOVEMBRE 2014

Convocation : 28 octobre 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 4 novembre à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, Y. Leipert, V. Varin, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor
Absents excusés : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Poussard), D. Cornuejols.

Secrétaire de séance : J.M. Raoult
Retrait du point n° 8 – Encaissement de chèques, celui-ci ne donnant pas lieu à délibération.

Choix de l'entreprise Rénovation préaux cour de l'école

Engagement Le Conseil Municipal, attribue à l'unanimité des présents et représentés le marché à l'entreprise BECQUET de Courgeon – 61 pour un montant de 15640.33 € HT, en tenant compte de la nécessité d'ajouter des dauphins en fonte, soit 18 768.40 € TTC.

Remplacement véhicule communal

Le maire informe le Conseil que le véhicule communal est hors service : moteur cassé. Compte tenu des frais de remise en état, il est préférable de procéder à son remplacement. Le choix du conseil se porte sur un véhicule d'occasion récent, à faible kilométrage. Les besoins exprimés portent sur un véhicule plus grand que le berlingo.

Le conseil municipal autorise le maire à contractualiser avec Dynatech Industries 28630 Nogent le Phaye pour l'acquisition d'un citroën Jumpy au prix HT de 9000 € augmenté du prix de la carte grise, soit 11 082.50 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder le berlingo au garage ANDRE, du Mesnil-Simon pour 600 €. Il autorise M^{me} le Maire à signer la cession.

Décisions modificatives Budget principal

La Préfecture d'Eure et Loir, dans le cadre de son contrôle de légalité sur le budget primitif 2014, nous demande de corriger les montants de Restes à Réaliser –Dépenses et Recettes- pour réintégrer le montant exact alors que celui-ci a été arrondi. En conséquence, le maire propose de modifier les articles suivants :

Dépenses d'investissement :

article 2151 : + 3.41 €, soit un total de 10003,41 €

Restes à réaliser :

- 2.04 €, soit un total de 67 782,96 €

Recettes d'investissement :

Restes à réaliser :

+ 1.37 € soit un total de 86 069,37 €. En conséquence, le budget primitif

Suite de la réunion du 4 novembre 2014

– section investissement s'équilibre à la somme de 544 585,37 € en dépenses et recettes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve ces modifications à l'unanimité.

Demande de subvention

Engagement dans une démarche de moindre utilisation des produits phytosanitaires, la mise en place d'un plan de désherbage communal et une étude pour la mise en valeur des étangs de la Motte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional au titre du Contrat Régional du Pays Drouais pour l'élaboration des études portant sur la mise en place d'un plan de désherbage communal et sur la valorisation des étangs de la Motte pour un montant total de 11 097,72 €.

Désignation d'un 4ème Délégué pour le SIRP

Suite à la modification des statuts du SIRP, M. SCHAAL Vincent est élu délégué du SIRP par 14 voix – 1 blanc.

Choix du traiteur – repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu le 14 décembre à midi.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, Leroy traiteur et fixe le prix de participation à 40.50 €.

Noël des enfants - colis des anciens

Le Noël des enfants se déroulera le samedi 13 décembre à 15 h à la salle Daniel Bergin.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le conte musical de Harpe et compagnie pour un montant de 500 € et de maintenir le budget de 40 € pour les jouets et les colis des anciens empêchés.

Informations diverses

Patinoire

La patinoire se tiendra du début des vacances de Noël au début mars 2015.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention au Comité des Fêtes d'Anet de 500 € pour la tenue de la patinoire et souhaite qu'il y ait une réunion de restitution à la fin de la manifestation.

Voirie départementale 2015

Le Conseil Général procèdera à la réfection de la route départementale 301.4 du Vieux Château aux Berteaux en 2015. Le problème de la source se situant au milieu de la route dans le virage des Fontaines a été traité.

Les Moreaux : La canalisation traversant la route et la mise en place de regards, au moulin du soleil, a été changée, ce qui devrait régler le problème de débordement du Chertemps sur la route départementale.

Lecture de courriers

Commémoration du 70ème anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945

Une réunion, organisée par l'association 79ème Memory Group aura lieu le vendredi 7 novembre 2014. Afin d'étudier une éventuelle participation de la commune, Yves Leipert se rendra à cette réunion.

Fondation du patrimoine

Compte tenu des besoins qui seront les nôtres dans le cadre de la réfection de l'église, le conseil municipal décide à l'unanimité, de renouveler l'adhésion pour un montant de 50 €.

Guerin TP

Suite à notre demande de constat du mauvais état du chemin du Groullay, l'entreprise Guérin s'est déplacée et nous informe que les travaux qui avaient été prévus ont été réalisés conformément au cahier des charges et que l'entreprise ne peut être tenue pour responsable de l'état du chemin.

M. Mme MESSAGER : Etat déplorable du chemin d'accès à leur propriété. Les ornières s'amplifient. Une demande de subvention a été déposée pour procéder à la mise en place d'un revêtement goudronné de ce chemin jusqu'à l'entrée des propriétés. Ces travaux pourraient se dérouler en 2015. Dans l'immédiat, les trous ont été rebouchés avec du grave calcaire.

M. Mme MARCHAND : Vitesse excessive rue du Bourg. Sollicite une étude par la commission sé-

curité, éventuellement la mise en place de panneaux de limitation à 50. Mme le Maire rappelle que de l'entrée du village jusqu'au 6 de la rue du Bourg, environ, la limitation est fixée à 30km heure et que les panneaux existent déjà. En conséquence, il est demandé à chaque véhicule de respecter ces limitations sans qu'il soit nécessaire d'en appeler aux forces de l'ordre. La commission ne manquera pas d'évoquer ces problèmes récurrents.

Tour de table

Mme Velin indique une visite de Guainville le samedi 8 novembre à 14 h 30. Cette visite est organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Dreux. Elle fait part de la satisfaction des personnes qui ont assisté à la pièce de théâtre « Desperates Mammies » le 18 octobre dans le cadre de la semaine bleue. 23 personnes ont assisté dont 16 prises en charge par la Commune.

M. Leipert se rendra à Châteaudun le 5 novembre à une réunion au titre du Correspondant Défense.

M. Schaal a assisté à une commission Déchets à l'Agglomération du Pays de Dreux. En 2015, les papiers et emballages seront ramassés chaque semaine. Les calendriers seront distribués en fin d'année et devraient être plus lisibles.

Mme Joubert fait un compte rendu de la dernière réunion du SICA où un point sur la rentrée des collègues a été effectué.

Mme Barathon se rendra le 5 novembre à une commission Eau et Assainissement.

M. Raoult se rendra à une réunion d'information sur les nouveautés de la loi ALUR, suivie d'une commission Aménagement du Territoire le 6 novembre.

M. Rouby rappelle la commission cimetière du 8 novembre.

Mme Poussard signale que M. MARTIN-GBEASSOR œuvre à un « toilettage » du site internet et à son attractivité. Elle sollicite l'aide des membres du conseil pour le soutenir dans cette tâche. Elle participera à une réunion sur les transferts de charge le vendredi 7 novembre. La prochaine réunion de conseil aura lieu le 18 décembre 2014.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 heures 10.

Forum des associations de Guainville

le vendredi 29 et le samedi 30 août 2014

Franc succès pour ce premier forum.

Le vendredi au moment de la permanence de la mairie, sous les préaux, les associations communales : la Ferme de la source, le tennis de table, le multisport, la Cie de Diane, proposaient et présentaient leur programme annuel.

Moments intenses de vie locale.

Le choix du vendredi soir permettait aux mamans en allant chercher les nouvelles cartes de bus scolaires de ne faire qu'un déplacement pour pouvoir inscrire leur enfant dans une de nos associations.

Sur ces deux jours : 6 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Nous le referons l'an prochain : dernier week-end du mois d'août.



Venez découvrir

La Ferme de la Source

Dans une ambiance
rurale et familiale



- Initiation poneys dès 3 ans
- Cours poneys les mercredis et samedis
- Stages vacances scolaires
- cours particuliers et collectifs pour adultes
- Passage des galops
- Attelage: Cours, Promenades, Randonnée
- Pension chevaux (élevage, débouillage, travail du cheval)
- Mariage en calèche, Anniversaires et fêtes

Moniteurs diplômés d'Etat



Ferme de la source-Cheval et Nature
Ritoire
28260 Guainville
A 3 kms de Bréval
02 37 64 02 76 - 06 80 13 07 73
ferme-source@wanadoo.fr



FAITES DU MARIAGE DE VOS RÊVES UNE RÉALITÉ



MARIEZ-VOUS EN CALÈCHE !



FERME DE LA SOURCE
Ritoire 28260 GUAINVILLE
02 37 64 02 76 / Francine : 06 80 13 07 73
ferme-source@wanadoo.fr

Comité des Fêtes

Cette année, le comité des fêtes de Guainville a décidé d'annuler son traditionnel Marché de Noël. En effet, à cette même date avait déjà lieu deux autres marchés organisés par des communes voisines (Oulins, Anet).

Afin de remplacer cette animation et innover en matière d'événement, l'association vous proposera un marché de printemps qui aura lieu le samedi 21 mars, premier jour du printemps !

Au programme, chocolats de Pâques, plantes et fleurs, décoration, bijoux...

Les personnes désirant exposer peuvent dorénavant nous contacter :

Christine Schaal : 02.37.64.06.98.

Clarisse Christophe : 06.87.57.47.93.

Le comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2015 !

Pèlerinage de Notre Dame de Bonne Nouvelle

Le prochain pèlerinage de Notre dame de Bonne Nouvelle aura lieu le 17 mai 2015.

En raison de la célébration du 50ème anniversaire de la remise en vigueur de cette manifestation de piété locale dont l'origine remonte au règne de Saint-Louis, Monseigneur Michel Pansard, Evêque de Chartres l'honorera de sa présence.

Nous le remercions par avance de cette venue et nous vous attendons nombreux le dimanche 17 mai prochain.



La Forteresse du Vieux Château

L'année 2014 se termine avec 2000 visiteurs : cette année les centres de loisirs étaient au rendez-vous en juillet et en août.

L'ouverture des jardins du Vieux Château, en juin dernier, aux personnes de tout handicap, nous a ramené une centaine de visiteurs.

Le plan du jardin ainsi que les panneaux devant les massifs ont été faits en braille par l'association Valentin Haüy.

Pendant les Journées Européennes du Patrimoine, nous avons vu 2 nouveaux guides et un agent d'accueil : tous, habitants de Guainville, étudiant en histoire, BTS commercial ou étude paysagère.

Les visites se font maintenant costumées et nous les agrémentons de contes du Moyen-Age pour le plus grand plaisir des enfants.

Depuis juin 2014, le Vieux Château propose des pique-niques à déguster sur place ou à emporter avec les produits Terre d'Eure&Loir.

Un nouveau site du Vieux Château verra le jour pour l'ouverture, en avril 2015 avec une page E.commerce pour les articles concernant : les produits Terre d'Eure&Loir et plus particulièrement les pâtes Héli-sende du Vieux Château, les épées, poignards en bois, les livres de J.Mesqui, les BD historiques. Paiement sécurisé PayPal.

Une association, « le Vieux Château » a été créée en mars 2014, en deux parties : une partie pour la réhabilitation avec l'architecte, et la seconde partie pour les manifestations et événementiels.

Pour l'année 2015, un spectacle de son et lumières devrait voir le jour pour le 1er week-end de juin, et repris pour les Journées du Patrimoine de septembre.

Ne bénéficiant d'aucune subvention, l'association sera obligée de demander une petite participation financière aux visiteurs.

- Mi-avril 2015 : ouverture du Vieux Château.
- 1^{er} week-end de Juin : Fêtes des jardins et de la peinture
- Septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Nous avons besoin de bénévoles pour chacune de nos manifestations. Nous comptons sur vous.

Retournez le bulletin d'inscription le plus rapidement possible :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Adhésion 2015 : Célibataire : 10 € - Couple : 15 € - Famille : 20 € - Renouvellement 2015

Chèque à établir à l'ordre des Amis du Vieux Château28
A renvoyer par courrier au 15 rue du Vieux Château, 28260 Guainville.